ECOPHYTO 2018 en CORSE

Le plan ECOPHYTO 2018 vise à réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaires en France d'ici à 2018. Il concerne autant les professionnels agricoles que les collectivités et les jardiniers amateurs. Ce plan est décliné dans chaque région en fonction de ses enjeux.

La généralisation des pratiques nécessite donc une approche globale pour aller vers des systèmes moins dépendants des phytosanitaires et améliorer les avancées de la production agricole avec la préservation de la santé et de l'environnement.

Former les acteurs

En 2014, les utilisateurs de produits phytosanitaires devront disposer du Certiphyto pour acheter, appliquer, conseiller.

Le Certiphyto est une formation pour bien maîtriser l'utilisation des produits phytosanitaires et limiter leur usage.

Plus de 220 exploitants formés

Surveiller pour traiter au plus juste

Un réseau d'épidémiosurveillance de plus de 150 parcelles observées , 45 observateurs : techniciens et exploitants.

Des Bulletins de Santé du Végétal = outil d'aide à la décision et support de base pour le Conseil. Les BSV indiquent l'état sanitaire des cultures et l'évaluation des risques.

Site de diffusion : www.chambragri2b.fr
www.fredon-corse.com

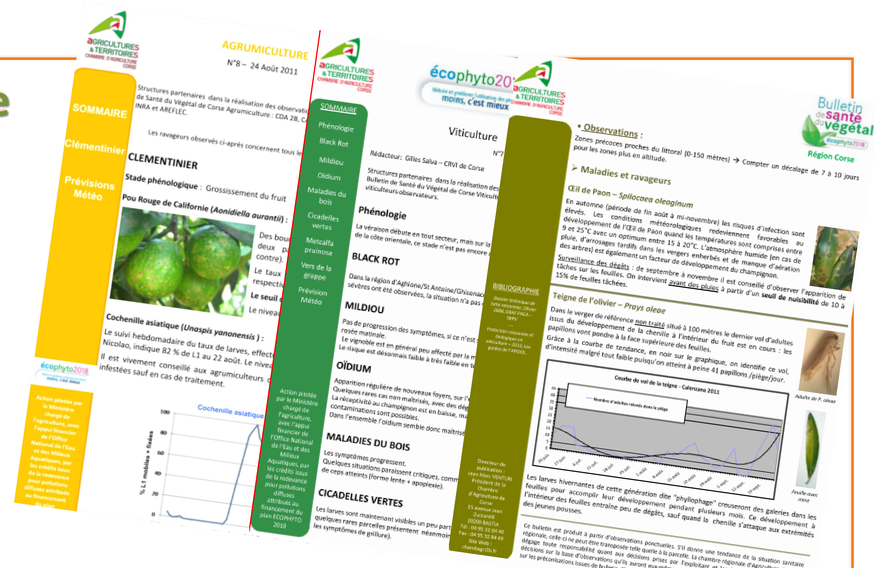

Généraliser les pratiques

Des réseaux de démonstration, d'expérimentation et de productions de références

❑ Un réseau expérimental pour comparer les différents modes de conduites culturales sur agrumes, kiwis et vigne .

❑ Un projet d'exploitations « pilotes » accompagnées dans leur démarche de réduction de phytosanitaires.

Evaluer les progrès

❑ Un observatoire des ventes de pesticides au niveau national et régional

❑ Diffusion d'une note de suivi annuel

Protéger les applicateurs

❑ Adapter les équipements de protection
❑ Sécuriser les matériels de pulvérisation
❑ Sécuriser les conditions de manipulation
❑ Renforcer la veille sanitaire

Enjeu en zone non agricole

❑ Sensibiliser les jardiniers amateurs vis-à-vis des produits phytosanitaires
❑ Sensibiliser les collectivités aux pratiques alternatives de désherbage

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CORSE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Corse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Partenaires financiers : CTC, Corsic'Agropole, Crédit photo/Auteur : CRA Corse